

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 6 avril 2021 à 19 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS
BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :

Mise en non-valeur :
budget eau

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Henri CUBERLI, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Précillia GRANIER, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Jean-Luc HENNEBELLE, Frédéric JEANJEAN, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY, Isabelle SIAU, Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSSET, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 70

Convocation du
conseil
en date du
31 mars 2021

Formant la majorité des membres en exercice.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Danielle FABRE par Henri CUBERLI, Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Nicole MARTIN par Jean-Luc HENNEBELLE, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

PAR DELEGATION
LE

Procurations : Robert BATIGNE à Gilbert COSTE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET, Bernard GRIMAUD à Sabine CHABERT, Benoît MERLIN à Philippe GREFFIER, Martine PUEBLA à Marie-Paule CAU, Régine SURRE à François DEMANGEOT, Bernard VIDAL à Bernard PECH.

Signature

Excusés : Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gérard LAMARQUE, Pierre MONOD, Henri POISSON, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN, René MERIC.

Secrétaire de séance : Claire DARCHY.

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le
ID : 011-200035855-20210406-20210060-DE

20210060

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que la Perception de CASTELNAUDARY a adressé une mise en non-valeur de 1 464,89 € au budget Eau (642) relative aux impayés des consommations d'eau suite à des surendettement ou décès.

Monsieur le Président propose donc au conseil communautaire d'émettre un mandat article -6451 créances admises en non- valeur- budget Eau pour 769,14 € et -6542 créances éteintes- pour 695,75 €.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

ACCEPTTE la mise en non-valeur d'un montant total de 1 464,89 €.

DIT qu'un mandat sera émis article -6451 créances admises en non- valeur- budget Eau pour 769,14 € et article -6542 créances éteintes- pour 695,75 €.

DIT que les crédits seront prévus au budget Eau (642).

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 6 avril 2021

Le Président,



Philippe GREFFIER.